Conseil Consultatif de Secteur
Grenoble

# CCS1 – Compte-rendu de la réunion Education / Jeunesse

## Du 31 Janvier 2012

**Présents** : Lorenzo CIAMPOLINI, Pascal GARCIA, Olivier BOURRION, Murielle BRACCINI, Anne-Maëlle CANTINAT, Laurence COADOU, Morgane COULIOU, Jean-Marc LENORMAND, Jérôme MARTIN, Giselle POUJOULAT, Laurent RIPOLL et Nadège Clauss.

**Excusée :** Sonia Ortega Murillo

Ordre du jour :

- Point sur le travail de la commission mené pendant l'année 2011
- Structuration de l'avis

## 1. Point sur le travail de la commission pendant l'année 2011

### ➢ Le temps périscolaire :

Les participants soulignent la difficulté de comprendre l'organisation du temps périscolaire. Il est noté que la mise en place d'animateurs référents sur certaines écoles apporte des améliorations. Selon les écoles, une réunion (à l'initiative du directeur ou des parents d'élèves) est organisée pour présenter ce dispositif.

→ L'information sur l'organisation du temps périscolaire pour les parents est hétérogène sur le secteur.

Pascal Garcia souligne l'importance de penser l'école comme une communauté éducative qui crée une dynamique entre les différents acteurs (animateurs, parents, enseignants...). Dans cette optique, le service Education Jeunesse de la mairie se réorganisent pour être davantage implantés sur les territoires. Cela devrait permettre de régler plus facilement les dysfonctionnements.

Il est également rappelé que les animateurs bénéficient d'une formation lors de leur recrutement. Ils sont formés aux gestes des premiers secours. Les référents doivent être titulaires du BAFA ou au minimum justifier une expérience d'animation auprès d'enfants. Enfin, un livret leur est fourni pour les aiguiller dans leur pratique au quotidien et fixer les objectifs dans lesquels s'inscrit leur fonction d'animateur du temps périscolaire.

Les participants s'accordent sur le fait que la fidélisation des animateurs embauchés sur les temps périscolaires est complexe car les postes proposés ont une faible amplitude horaire et que le suivi pédagogique pourrait être amélioré. Sur le temps de midi, il serait souhaitable que les enseignants mangent avec les enfants, mais tous ne sont pas en accord avec cette démarche. Cette problématique est similaire sur l'étude en fin de journée.

### ➢ La gestion des effectifs :

La gestion des effectifs des écoles est pensée à l'échelle du secteur à Grenoble. A l'heure actuelle, les effectifs sont gérés en fonction de la capacité d'accueil des écoles et la variation des effectifs (salles de classes disponibles, réaménagement possible des locaux...).

Une réunion avec la responsable du service vie scolaire (avant la nouvelle organisation) et Paul Bron (adjoint au maire à l'éducation) a eu lieu en octobre 2011 pour expliquer la méthode

de calcul et de répartition des effectifs dans les écoles sur le secteur 1. Le compte-rendu de cette réunion est disponible sur le site internet des CCS (www.ccsgrenoble.org) à la page du CCS 1.

Certains participants alertent sur l'augmentation des effectifs dans les écoles maternelles qui sont susceptibles de se reporter ensuite en primaire. Lors de la réunion sur les effectifs scolaires en octobre 2011, cette inquiétude avait été relativisée par le fait que le report de la hausse des effectifs entre maternelle et primaire n'est pas automatique. Il arrive régulièrement que les ménages changent de localisation entre la maternelle et la primaire.

Toutefois, les membres de la commission rappellent qu'en tenant compte des opérations immobilières sur le secteur il est envisageable que les effectifs augmentent durant les prochaines années et que cette augmentation doit être anticipée par la municipalité. Au fil des débats, il apparait que certains éléments qui rentrent en compte dans la gestion des effectifs scolaires ne découlent pas directement de l'action municipale : ainsi, le nombre maximum d'enfants par classe est une moyenne fixée sur tout le département, par l'Education Nationale, tout comme le nombre de classes créées.

Dans l'optique d'écrire un avis, Pascal Garcia souligne que le CCS 1 est une instance de réflexion à l'échelle du secteur. C'est pourquoi il y a également un intérêt à se saisir des mutations qui touchent le nord du secteur avec les projets Presqu'Ile et Esplanade. En effet, ces projets nécessiteront la création de nouveaux groupes scolaires neufs, et l'aménagement d'écoles existantes, éléments sur lesquels le CCS 1 peut apporter des préconisations.

Des participants insistent sur le fait que parler des enjeux au nord du secteur ne doit pas faire oublier les problèmes constatés sur le reste du secteur.

## 2. Organisation de l'Avis :

L'avis commencera par poser le contexte à l'échelle de la France pour se rapprocher d'un zoom sur le secteur 1 de Grenoble et sur les problématiques relevées par la commission éducation-jeunesse.

Des pistes de travail seront proposées pour améliorer le déroulement du temps périscolaire et accompagner au mieux l'arrivée des élèves dans le nord du secteur. Les participants s'accordent sur le fait que les propositions qui seront exprimées dans l'avis seront d'autant mieux reçues si les efforts déjà effectués par la Ville sont salués.

L'avis du CCS 1 a donc pour vocation de proposer et recommander des éléments sur la question des équipements éducatifs et de leur fonctionnement sur le secteur, tout en valorisant les débats qui ont lieu en interne de la commission éducation jeunesse.

Cet avis sera envoyé au Maire de Grenoble et en copie à l'Education Nationale.

**Les propositions :**

- Souligner l'importance pour les parents de pouvoir se rencontrer dans les écoles et de bénéficier d'un lieu de réunion, même si il n'existe pas d'association de parents d'élèves à proprement dite.
- Penser l'école comme une communauté éducative.
- Proposer des postes aux animateurs périscolaires avec une amplitude horaires plus élevée, qui additionne des temps d'animation le matin, le midi et le soir, ainsi que des temps d'animation dans les structures socioculturelles, type MJC. Cela permettrait de fidéliser les animateurs.
- Améliorer la formation des animateurs avec la mise en place d'un suivi pédagogique régulier.
- Organiser systématiquement au début de l'année une réunion d'information à destination des parents pour présenter l'animateur référent du temps périscolaire.

- Réaliser avec les services de la Ville de Grenoble (communication et éducation jeunesse), un livret à destination des parents pour expliquer le fonctionnement et l'organisation de la vie scolaire. La maquette pourrait être identique pour toute la ville et une partie du contenu individualisé selon l'organisation de chaque école.

- Garantir que les locaux communs d'accueil ne soient pas transformés en classe pour optimiser les capacités d'accueil d'enfants. Les locaux communs sont en effet déterminants dans le bon déroulement du temps périscolaire.

- Appuyer le fait que les parents délégués représentent un relais d'information vers les parents des élèves, une fonction relai qu'il faut encourager.

L'avis sera rédigé dans les semaines qui viennent. Idéalement, il pourrait être diffusé mi-mars. Les volontaires pour la rédaction s'organisent entre eux.

*Afin de récolter des données sur les enjeux au nord du secteur, le power point du dernier comité de suivi et de concertation de la Presqu'Ile et la carte des prospectives des écoles sur le secteur seront communiquées aux participants.*